



VERSION OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE DE BOURGOGNE TENUE LE MARDI
5 AVRIL 2011 À 19 HEURES À LA SALLE DU PERSONNEL

Étaient présents :

Parents :	Brigitte Blanchard Jacynthe Lecavalier Anny Larivière Ian Marcotte Ianik Blanchet
Personnel enseignant :	Nathalie Roussel Annie Charbonneau Christianne Brassard Nathalie Théroux
Personnel du service de garde :	Danielle Fortier
Personnel de soutien :	Francine Meloche
Direction :	Céline Chagnon
Direction adjointe :	Alain Martineau
Était absent :	Genor Fortier

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Les présences sont prises, il est 19 heures 08.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Ian Marcotte souhaite la bienvenue aux membres présents et nous fait la lecture de l'ordre du jour.

Les articles suivants sont ajoutés.



Article 14.1 Cours de sexualité aux élèves de 6^e année

Article 14.2 Visite d'une auteure

CE-10/11-19 Madame Danielle Fortier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MARS 2011

Monsieur Ian Marcotte nous fait la lecture du procès-verbal du 15 mars 2011. Des modifications y sont apportées.

CE-10/11-20 Madame Brigitte Blanchard propose l'adoption du procès-verbal du 15 mars 2011 tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MARS 2011

. Notre service de garde est en attente d'une réponse des autres écoles participantes pour les activités de la semaine des services de garde. Si nous ne pouvons pas nous jumeler avec les autres écoles, nous aurons la visite de l'Animagerie, le 16 mai.

. Suivi pour reçu d'impôt : en attente d'une réponse du Service des ressources financières.

5. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

6. **CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT (en l'absence de la direction)**

Monsieur Marcotte nous explique pourquoi les membres doivent compléter les critères de sélection de la direction d'établissement. Il nous fait lecture des critères de l'an passé. Les membres désirent mettre en première place le point « Agissant et présent sur le terrain... »

CE-10/11-21 Monsieur Ianik Blanchet propose l'adoption des critères de sélection de la direction d'établissement tels que modifiés.

Adopté à l'unanimité

7. **CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

Madame Chagnon remet aux membres deux documents, celui du projet éducatif et plan de réussite ainsi que celui de la convention de gestion et de réussite éducative en lien avec la convention de partenariat 2010-2015.

Elle nous explique le projet éducatif (orientations et objectifs) et le plan de réussite (moyens).

Elle nous trace l'historique, le préambule, les éléments de la convention, le contexte de l'établissement ainsi que le contexte de travail de la convention de gestion. Elle nous remet le document de travail du plan de réussite en lien avec la convention de gestion et de réussite éducative et en explique le contenu en faisant le lien avec le plan de réussite.

CE-10/11-22 Madame Annie Charbonneau propose l'approbation des éléments du plan de réussite tel que présenté aux membres.

Approuvé à l'unanimité

CE-10/11-23 Madame Annie Charbonneau propose l'approbation de la convention de gestion et de réussite éducative telle que présentée aux membres.

Approuvé à l'unanimité



8. CAMPAGNE DE FINANCEMENT - PARC ÉCOLE

Madame Chagnon nous remet le document de travail pour le parc école. Ce point sera remis à l'ordre du jour du mois de mai.

9. CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2011-2012

Monsieur Martineau nous présente les différentes compagnies pour notre prochaine campagne de financement. Quatre compagnies ont été ciblées : Humeur, Lamontagne, ProfitaPom et Pile pour la vie.

CE-10/11-24 Madame Nathalie Thérout propose que les membres du Conseil optent pour la compagnie Chocolat Lamontagne, pour la campagne de financement 2011-2012.

Adopté à l'unanimité.

Mesdames Blanchard et Brassard quittent, il est 21h30.

Une demande d'aide, de madame Marie-Andrée Parent enseignante en éducation physique, pour l'achat de dossards aux couleurs de notre école, est proposée aux membres. Les membres sont intéressés par ce projet mais demandent que l'enseignante nous revienne avec plus de détails.

10. SERVICE AUX DINEURS 2011-2012

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2011, la résolution fixant les frais de surveillance du midi pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013 à 230 \$ par année pour les frais de surveillance du midi, que les frais de surveillance ne peuvent excéder 505 \$ par année et que les frais de surveillance pour les dineurs occasionnels demeurent à 3,50 \$ par jour de fréquentation.





CE-10/11-25 Ianik Blanchet propose que les frais du service aux dineurs 2011-2012 et 2012-2013 soient acceptés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

11. VIE À L'ÉCOLE

- Finaliser l'achat de sept tableaux interactifs.
- Allocation pour la lecture à l'école : % bibliothèque, % classe.
- L'activité « tire sur neige » a eu lieu la semaine passée.
- Visite d'une auteure « Annie Groovie » pour les 4^e année.
- Présentation des activités qui se feront lors de la semaine de la culture qui aura lieu du 11 au 15 avril.

12. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Madame Fortier nous informe que tout va bien pour le service de garde.

13. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Lecavalier n'a pu assister à la rencontre du Comité de parents.

14. AUTRES SUJETS :

14.1 Cours de sexualité aux élèves de 6^e année

Des parents auraient apprécié recevoir de l'information sur le cours de sexualité de façon à être prêts à répondre aux questions de leurs enfants. Madame Chagnon verra à informer les enseignantes.

14.2 Visite d'une auteure

Un membre se pose la question au sujet de la venue d'une auteure pour les 4^e année, avec les coûts qui s'y rapportent, par rapport à la venue d'une auteure (ancienne enseignante de notre école) qui offrirait gratuitement ses services. Un suivi sera fait.





15. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu le 3 mai 2011. La séance est levée, il est 22 heures 10.

Ian Marcotte, président

Francine Meloche, secrétaire

Céline Chagnon, directrice